



NATIONS UNIES

JUN 1 1978

ASSEMBLEE
GENERALEDistr.
GENERALE

A/33/103

26 mai 1978

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-troisième session
Point 53 de la liste préliminaire*

EFFETS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

Rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des
effets des rayonnements ionisants

1. Le Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants 1/ a tenu sa vingt-septième session à Vienne (Redoutensale, Hofburg) du 17 au 21 avril 1978. Les fonctions de président, de vice-président et de rapporteur ont été remplies respectivement par M. M. Klímek (Tchécoslovaquie), M. F. E. Stieve (République fédérale d'Allemagne) et M. K. Sundaram (Inde).

2. A cette session, le Comité, après avoir pris note de la résolution 32/6 de l'Assemblée générale (en date du 31 octobre 1977), a examiné, en se fondant sur les documents établis par le Secrétariat, un certain nombre de questions concernant les sources et les effets des rayonnements et méritant, vu leur intérêt, de faire l'objet d'un rapport. A l'issue de cet examen, le Comité a décidé de soumettre à l'Assemblée générale, à sa trente-sixième session, un rapport faisant le point des questions suivantes :

* A/33/50/Rev.1.

1/ Le mandat du Comité scientifique, qui a été créé par l'Assemblée générale à sa dixième session, en 1955, est énoncé dans la résolution 913 (X). Le Comité se composait initialement des Etats Membres suivants : Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, France, Inde, Japon, Mexique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques. Par sa résolution 3154 C (XXVIII) l'Assemblée générale a décidé d'augmenter de cinq au maximum le nombre des membres du Comité, et les Etats Membres suivants ont été nommés membres du Comité par le Président de l'Assemblée, en consultation avec les présidents des groupes régionaux Allemagne, République fédérale d', Indonésie, Pérou, Pologne et Soudan.

Relation dose-effet aux faibles doses d'irradiation;

Effets génétiques des rayonnements;

Synergie entre les rayonnements et d'autres agents du milieu;

Effets non stochastiques des rayonnements;

Sources de rayonnements et irradiations correspondantes de l'être humain;

Analyses des modèles de calcul des doses d'irradiation.

3. Le Comité a par ailleurs exprimé l'intention de présenter chaque année à l'Assemblée générale un rapport d'activité et a déterminé le genre de données que le Secrétariat devra puiser à diverses sources pour lui permettre de poursuivre l'étude des effets des rayonnements.

4. Le Comité a continué de préparer le texte destiné au document du Programme des Nations Unies pour l'environnement relatif aux critères s'appliquant à un certain nombre de radionucléides. Il a passé en revue, en se fondant sur des notes établies par le Secrétariat, les renseignements disponibles sur le strontium 90 et a décidé dans le détail des travaux à poursuivre sur ce point.

5. Le Comité a élu M. F. E. Stieve (République fédérale d'Allemagne), M. J. R. Moroney (Australie) et M. Z. Jaworowski (Pologne) aux fonctions respectives de président, de vice-président et de rapporteur de ses vingt-huitième et vingt-neuvième sessions.

6. Le Comité a remercié le Gouvernement autrichien des moyens mis à sa disposition pour sa vingt-septième session.

7. Le Comité a examiné le calendrier de rédaction des documents et notes de travail dont il sera saisi à sa vingt-huitième session. Compte tenu du temps qu'il faudra pour réunir la documentation, analyser les données et demander l'avis de la communauté scientifique et des organisations internationales intéressées, ainsi que de la nécessité d'éviter de faire coïncider les sessions du Comité avec d'autres réunions scientifiques portant sur les rayonnements et leurs effets, la vingt-huitième session ne pourra se tenir avant juin 1979. Comme, à cette date, il sera difficile d'obtenir les installations nécessaires à Vienne, le Comité a accepté avec reconnaissance l'offre de l'Organisation mondiale de la santé l'invitant à se réunir à son siège. Il tiendra donc sa vingt-huitième session à Genève, du 11 au 15 juin 1979.
